

# BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE de CARDESSE

JUIN 2004

Le passage en 2004 est comme tous les ans l'occasion de présenter le Compte Administratif 2003 et de fixer les nouveaux tarifs des taxes locales 2004.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2003

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce document qui relate les opérations en dépenses et recettes effectuées sur l'année 2003 et qui peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	93 284.86 €	Dépenses	98 455.23 €
Recettes	172 409.02 €	Recettes	62 139.74 €
Excédent de clôture	+ 79 124.16 €	Déficit de clôture	- 36 315.49 €
		Solde des opérations non clôturées au 31/12/2003	- 11 960.00 €
Excédent de fonctionnement Reporté	+ 30 848.67 €	Déficit d'investissement	- 48 275.49 €

## AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget 2004 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2003 de la façon suivante :

1. couverture du besoin de financement de la section d'investissement de la somme de 48 276 €
2. le surplus de 30 848 € est affecté en recettes de fonctionnement

## FIXATION DES TAXES LOCALES

Contrairement aux années précédentes et à compter de 2004, la taxe professionnelle sera recouvrée par la Communauté des Communes de Monein. Une attribution de compensation sera alors reversée à la Commune de Cardesse. Madame Le Maire précise que pour le contribuable, une baisse légère des impôts locaux interviendra du fait que la Communauté de Communes ne recouvrira plus les recettes fiscales sur les ménages. En conséquence, le taux d'imposition pour l'année 2004 subira une faible augmentation.

Le Conseil Municipal a fixé les taux d'imposition pour l'année 2004 comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>Taux 2003</b>	<b>Taux 2004</b>
Taxe d'habitation	8.08 %	8.12 %
Foncier bâti	4.71 %	4.73 %
Foncier non bâti	40.27 %	40.47 %

## **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Les tarifs appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 seront les suivants :

	<b>TAUX 2003</b>	<b>TAUX 2004</b>
Terme fixe	31 euros	32.55 euros
Prix du m <sup>3</sup> d'eau assainie	0.55 euros	0.58 euros

## **ASSAINISSEMENT : zonage**

Avec la révision de la carte communale, une étude de zonage sur le réseau d'assainissement sera effectuée. Acceptant le principe de cette étude, le Conseil Municipal sollicitera les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

## **SALLE COMMUNALE**

Après l'achat de nouvelles tables, un chariot de rangement devenait nécessaire. Il a été réalisé par la Communauté des Communes. De plus, quelques chaises supplémentaires seront achetées d'ici la fin de l'année.

Le local bibliothèque est ouvert. Les rayonnages ont été installés et quelques livres sont déjà à disposition. Un appel est lancé aux personnes qui souhaitent faire don de leurs livres afin de renouveler le stock existant. D'avance, nous les en remercions.

## **ROUTE DEPARTEMENTALE D9**

Le projet de déviation de Cardesse suit son cours. L'aménagement de la portion Cardesse Ledeux est aussi à l'étude. Monsieur JP.DOMEQ, notre nouveau Conseiller Général du Canton Oloron Est, poursuit ses entretiens.

## **VILLAGE EN FLEURS**

Madame le Maire et son Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui font l'effort de décorer et de planter des fleurs devant leurs maisons. Nous remercions aussi les bénévoles du village pour leur participation au fleurissement du centre du village.

## **ECOLE**

La fête des écoles aura lieu cette année le vendredi 25 Juin 2004 dans l'après-midi. Les habitants sont invités à venir admirer le spectacle de nos écoliers.

## **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LACQ**

Ce nouveau Syndicat qui regroupe les 4 Communautés de Communes d'Arthez, Lagor, Lacq, Monein a désigné, fin 2003, 8 représentants du Comité Syndical (pour la C.C de Monein, M. Yves Salanave-Pehe et Mme Bernadette Puyo) qui siègeront au sein du Conseil d'Administration de l'Association AMAYRA, relais des assistantes maternelles, qui relève désormais de la compétence du syndicat mixte.

Sous gestion associative, cette structure couvre le territoire de 46 communes regroupées au sein des 4 Communautés de Communes. Elle s'adresse aux 245 assistantes maternelles indépendantes agréées et aux parents des 1239 enfants de moins de 6 ans recensés ayant une mère en activité.

Animé par des professionnels de la petite enfance, le Relais des assistantes maternelles offre :

- pour les assistantes maternelles des lieux d'information, de rencontre, d'échange, d'animation et d'éveil
- pour les parents des informations sur les divers modes d'accueil pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans, des solutions de remplacement en cas de maladie ou congés de l'assistante maternelle, des renseignements administratifs.
- Le Point Accueil Information principal se trouve à Artix, 146 rue de la Patte d'Oie (Tel : 05.59.53.91.76)
- A Monein, le site fonctionne 2 jours par semaine : animation le matin ; point infos l'après-midi. Celui se trouve au sein de la Maison de l'Enfance dans les locaux hébergeant la crèche Halte Garderie la Cool Couche.

## **COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MONEIN**

A l'étude, la collecte sélective sur les 7 communes de la Communauté.

Le Plan Local de Randonnée ainsi que la Signalétique d'Intérêt Local (signalétique des quartiers et point info à l'entrée du village) sont en voie d'achèvement.

La zone Abos-Tarsacq poursuit son développement.

Une réflexion est en cours pour la création d'une maison médicale destinée à accueillir les praticiens des services de santé. Ce projet serait réalisé en collaboration avec la ville de Monein.

## **ASSOCIATION DETENTE A CARDESSE**

Nos aînés se retrouvent les mercredis après-midi par quinzaine à la salle communale. Le groupe « marche » parcourt les sentiers le dimanche à partir de 14 h. Rendez-vous devant l'église.

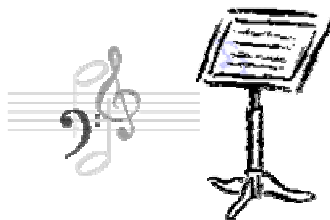
Le groupe « gym douce » pratique l'entretien physique le vendredi soir à 18 h à la salle communale.

## **ASSOCIATION LES ESBARITS**

Le Groupe répète tous les jeudis soir à 21 h à la salle communale.

# ANIMATIONS

Manifestation Moto verte : le 27 Juin 2004  
Un ravitaillement est prévu au lotissement des Yolettes à  
partir de 11 heures jusqu'à 16 heures environ.



Fête de la musique animée par Lous Etzbarritz  
Le lundi 21 Juin à 20h30 devant la salle communale.  
Vous êtes tous invités

Venez découvrir les œuvres de nos deux artistes locaux, Mme DUCAP et M. LALAISSON qui  
exposeront leurs toiles dans la salle communale.

Cette exposition se tiendra du 13 Juin, date des élections européennes, au 24 Mars.

Le vernissage se tiendra le 13 Juin à 19h30.



**VENEZ NOMBREUX**